

حَدَّثَنَا عَبْدُ اللَّهِ بْنُ يُوسُفَ، قَالَ أَخْبَرَنَا مَالِكٌ، عَنْ سَعِيدِ
 الْمَقْبَرِيِّ، عَنْ عُبَيْدِ بْنِ جُرَيْجٍ، أَنَّهُ قَالَ لِعَبْدِ اللَّهِ بْنِ عُمَرَ يَا
 أَبَا عَبْدِ الرَّحْمَنِ، رَأَيْتَكَ تَصْنَعُ أَرْبَعًا لَمْ أَرِ أَحَدًا مِنْ
 أَصْحَابِكَ يَصْنَعُهَا. قَالَ وَمَا هِيَ يَا ابْنَ جُرَيْجٍ قَالَ رَأَيْتَكَ لَا
 تَمَسُّ مِنَ الْأَرْكَانِ إِلَّا الْيَمَانِينَ، وَرَأَيْتَكَ تَلْبَسُ النِّعَالَ
 السَّبْتِيَّةَ، وَرَأَيْتَكَ تَصْبِغُ بِالْصَفْرَةِ، وَرَأَيْتَكَ إِذَا كُنْتَ بِمَكَّةَ
 أَهْلَ النَّاسِ إِذَا رَأَوْا الْهِلَالَ وَلَمْ تُهَلِّ أَنْتَ حَتَّى كَانَ يَوْمُ
 التَّرْوِيَةِ. قَالَ عَبْدُ اللَّهِ أَمَّا الْأَرْكَانُ فَإِنِّي لَمْ أَرِ رَسُولَ اللَّهِ
 صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ يَمَسُّ إِلَّا الْيَمَانِينَ، وَأَمَّا النِّعَالُ السَّبْتِيَّةُ
 فَإِنِّي رَأَيْتُ رَسُولَ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ يَلْبَسُ النِّعَالَ الَّتِي
 لَيْسَ فِيهَا شَعْرٌ وَيتَوَضَّأُ فِيهَا، فَأَنَا أَحَبُّ أَنْ أَلْبَسَهَا، وَأَمَّا



الْصُّفْرَةَ فَإِنِّي رَأَيْتُ رَسُولَ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ يَصْبِغُ
بِهَا، فَأَنَا أَحِبُّ أَنْ أَصْبِغَ بِهَا، وَأَمَّا الْإِهْلَالُ فَإِنِّي لَمْ أَرِ
رَسُولَ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ يَهْلُ حَتَّى تَنْبَعِثَ بِهِ رَاحِلَتُهُ.



Rapporté par ` Ubaid Ibn Juraij : J'ai demandé
à ` Abdullah bin ` Umar : « Ô Abu
` Abdur-Rahman ! J'ai vu que tu faisais quatre
choses que je n'ai jamais vues chez aucun de tes
compagnons. » ` Abdullah bin ` Umar a dit : «
Quelles sont ces choses, ô Ibn Juraij ? » J'ai dit :
« Je ne t'ai jamais vu toucher un autre coin de
la Ka`ba que ceux qui font face au sud (Yémen),
je t'ai vu porter des chaussures en cuir tanné et
te teindre les cheveux au henné. J'ai aussi
remarqué que, lorsque tu es à La Mecque, les
gens commencent l'Ihram en voyant le



nouveau croissant de lune (le 1er de Dhul-Hijja), alors que toi tu n'entres en état d'Ihram que le 8 Dhul-Hijja (jour de Tarwiya). »

`Abdullah répondit : « Pour les coins de la Ka`ba, je n'ai jamais vu le Messenger d'Allah (ﷺ) toucher d'autres coins que ceux du sud (Yémen). Pour les chaussures en cuir tanné, j'ai vu le Messenger d'Allah (ﷺ) porter des chaussures sans poils et il faisait ses ablutions en les portant (c'est-à-dire qu'il lavait ses pieds puis mettait les chaussures). C'est pour cela que j'aime porter ce genre de chaussures. Pour la teinture au henné, j'ai vu le Messenger d'Allah (ﷺ) se teindre les cheveux avec, c'est pourquoi j'aime aussi me teindre les cheveux. Pour l'Ihram, je n'ai pas vu le Messenger d'Allah (ﷺ) le commencer avant de sortir pour le Hajj (le 8 Dhul-Hijja). »